

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU CA

1. BUT DE LA POLITIQUE

La présente politique a été adoptée par le conseil d'administration (CA) de l'AGESSS dans le but de favoriser l'efficacité et l'engagement des membres du CA en fixant les modalités propres à leur autoévaluation, à l'évaluation de la performance du CA en général et du président du CA, ainsi qu'à l'appréciation de la qualité de chacune des réunions du CA.

2. PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE

Un organisme sans but lucratif (OSBL) a intérêt à mettre en place des mesures qui aident ses administrateurs et administratrices à livrer leur plein potentiel.

Le rôle des membres du CA est si important qu'il incombe aux OSBL de leur fournir des outils permettant d'évaluer la performance de l'ensemble du CA et de son président, d'apprécier la qualité de chacune des réunions du CA et d'autoévaluer leur propre performance.

Des mesures d'évaluation de la performance favorisent l'amélioration continue.

La politique sur l'évaluation de la performance du CA s'inscrit dans la volonté de l'AGESSS d'adopter et de mettre en œuvre des pratiques et des procédures exemplaires en matière de gouvernance.

3. ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

Le comité de gouvernance de l'AGESSS est responsable de la mise en œuvre de la politique sur l'évaluation de la performance du CA.

La politique sur l'évaluation de la performance du CA porte sur quatre dimensions, en l'occurrence :

- a) la performance de chacun des membres du CA,
- b) la performance du CA dans son ensemble,
- c) la performance du président ou de la présidente du CA, ainsi que
- d) la qualité de chacune des réunions du CA.

Tous les questionnaires d'évaluation prévus dans le cadre de cette politique seront remplis électroniquement, sauf avis contraire du comité de gouvernance.

Le calendrier prescrit par la politique pour la mise en œuvre des quatre dimensions de l'évaluation de la performance est présenté sous la forme d'un planificateur (ex. : diagramme de Gantt).

L'autoévaluation annuelle par chacun des membres du CA de sa propre performance

Le comité de gouvernance de l'AGESSS demande à chacun des membres du CA, au cours du mois de mai, de remplir un questionnaire (annexe A) visant l'autoévaluation de sa propre performance. Ce questionnaire fait partie intégrante de la trousse d'accueil remise aux nouveaux membres du CA au moment de leur entrée en fonction.

Le questionnaire dûment rempli par le membre du CA demeure confidentiel, mais le président du CA ainsi que le président du comité de gouvernance en prennent connaissance.

Les présidents du CA et du comité de gouvernance rencontrent individuellement chacun des membres du CA afin de faire le point sur l'autoévaluation de leur performance. L'esprit de la rencontre consiste à trouver, au besoin, des façons d'aider les membres du CA à identifier des pistes d'amélioration, notamment en leur donnant les outils pour atteindre leur plein potentiel ou en levant, lorsque nécessaire, les obstacles qui peuvent nuire à leur succès.

L'évaluation annuelle par chacun des membres du CA de la performance générale du CA

Le comité de gouvernance de l'AGESSS demande à chacun des membres du CA, au cours du mois de mai, de remplir un questionnaire (annexe B de la politique) visant l'évaluation de la performance générale du CA. Ce questionnaire fait partie intégrante de la trousse d'accueil remise aux nouveaux membres du CA au moment de leur entrée en fonction.

Le questionnaire dûment rempli par le membre du CA demeure confidentiel, mais le président du CA, le président du comité de gouvernance ainsi que le PDG en prennent connaissance et préparent un rapport, pour présentation à la séance du mois de juin du CA, portant sur les principales observations et sur des recommandations d'améliorations.

L'évaluation annuelle par chacun des membres du CA de la performance du président du CA

Le comité de gouvernance de l'AGESSS demande à chacun des membres du CA, au cours du mois de mai, de remplir un questionnaire (annexe C) visant l'évaluation de la performance du président du CA. Ce questionnaire fait partie intégrante de la trousse d'accueil remise aux nouveaux membres du CA au moment de leur entrée en fonction.

Le questionnaire dûment rempli par le membre du CA demeure confidentiel, mais le président du comité de gouvernance ainsi que le PDG en prennent connaissance et tiennent une rencontre avec le président du CA pour faire le point. L'esprit de la rencontre consiste à trouver, au besoin, des façons d'aider le président à améliorer sa performance, à la lumière des résultats de la démarche de consultation auprès des membres du CA.

L'évaluation de la qualité de la réunion du CA

Le comité de gouvernance demande à chacun des membres du CA, à la fin de chacune des réunions, de remplir un questionnaire (annexe D) visant l'appréciation de la qualité de la réunion en question. Ce questionnaire fait partie intégrante de la trousse d'accueil remise aux nouveaux membres du CA au moment de leur entrée en fonction.

Le questionnaire dûment rempli par le membre du CA demeure confidentiel, mais le président du CA, le président du comité de gouvernance ainsi que le PDG en prennent connaissance afin de proposer au CA des améliorations sur une base continue.

4. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Le président du CA, le président du comité de gouvernance et le PDG sont responsables de la mise en œuvre de la politique sur l'évaluation de la performance du CA.

5. ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA POLITIQUE

La présente politique entre en vigueur à sa date d'adoption ou de mise à jour par le conseil d'administration.

Date d'adoption	Commentaire
2023-10-13	Amendement aux formulaires (échelle de 1 à 4)
2022-03-25	Entrée en vigueur

Questionnaire pour l'autoévaluation annuelle de la performance des membres du CA

Sur une échelle de 1 à 4 (1 = totalement en désaccord et 4 = totalement en accord), veuillez vous prononcer sur les affirmations suivantes :

- 1) Au cours de la dernière année, j'ai été assidu aux réunions du CA.
(1) (2) (3) (4)
- 2) Mes absences aux réunions du CA, le cas échéant, étaient justifiées par des circonstances à la fois majeures et hors de mon contrôle.
(1) (2) (3) (4)
- 3) Au cours de la dernière année, je suis arrivé à l'heure aux réunions du CA.
(1) (2) (3) (4)
- 4) Mes retards aux réunions du CA, le cas échéant, étaient justifiés par des circonstances à la fois majeures et hors de mon contrôle.
(1) (2) (3) (4)
- 5) Au cours de la dernière année, j'étais bien préparé pour les réunions du CA.
(1) (2) (3) (4)
- 6) Au cours de la dernière année, je me suis bien acquitté de mes responsabilités au sein des comités du CA.
(1) (2) (3) (4)
- 7) Je connais bien la mission, la vision et le plan stratégique de l'Association.
(1) (2) (3) (4)
- 8) Lors des réunions du CA, j'exprime mes opinions de façon constructive et respectueuse.
(1) (2) (3) (4)
- 9) Je suis toujours solidaire des décisions prises par le CA.
(1) (2) (3) (4)
- 10) Je m'assure toujours de maintenir la confidentialité des affaires du CA.
(1) (2) (3) (4)

11) Je ne défends pas mes intérêts personnels ni ceux d'un autre groupe au détriment de ceux de l'Association.

(1) (2) (3) (4)

12) Je respecte l'autorité du PDG sur les affaires courantes et je ne m'immisce jamais dans son champ de compétences.

(1) (2) (3) (4)

Commentaires :

Questionnaire pour l'évaluation annuelle de la performance générale du CA

Sur une échelle de 1 à 4 (1 = totalement en désaccord et 4 = totalement en accord), veuillez vous prononcer sur les affirmations suivantes :

- 1) Le CA peut compter sur des membres qui ont le profil et les compétences recherchés, tels que déterminés par la matrice en vigueur.
(1) (2) (3) (4)
- 2) Le CA se réunit à une fréquence adéquate.
(1) (2) (3) (4)
- 3) Les réunions du CA ont une durée adéquate pour traiter toutes les questions à l'ordre du jour.
(1) (2) (3) (4)
- 4) Le climat lors des réunions du CA est sain et agréable.
(1) (2) (3) (4)
- 5) Le climat lors des réunions du CA est propice à l'expression de points de vue minoritaires.
(1) (2) (3) (4)
- 6) Les réunions du CA portent sur des questions stratégiques.
(1) (2) (3) (4)
- 7) La documentation envoyée aux membres du CA avant une réunion est utile et leur parvient au moins une semaine à l'avance.
(1) (2) (3) (4)
- 8) Les nouveaux administrateurs reçoivent une formation adéquate qui les aide à bien comprendre le travail du CA.
(1) (2) (3) (4)
- 9) Le CA dispose de comités appropriés et performants.
(1) (2) (3) (4)

- 10) Le CA s'acquitte bien de ses responsabilités principales, en l'occurrence l'évaluation du rendement du PDG, l'adoption du budget annuel, le monitoring de la situation financière, le suivi du plan stratégique, l'évaluation de la performance organisationnelle et la gestion des risques.

(1) (2) (3) (4)

Commentaires :

Questionnaire pour l'évaluation annuelle de la performance du président du CA

Sur une échelle de 1 à 4 (1 = totalement en désaccord et 4 = totalement en accord), veuillez vous prononcer sur les affirmations suivantes :

- 1) Gère efficacement les réunions du CA.
(1) (2) (3) (4)
- 2) Respecte l'horaire prévu des réunions du CA.
(1) (2) (3) (4)
- 3) Agit avec respect pendant les réunions à l'endroit des membres du CA et de la direction.
(1) (2) (3) (4)
- 4) Favorise l'expression de points de vue minoritaires lors des réunions du CA.
(1) (2) (3) (4)
- 5) S'assure que le CA ne perd jamais de vue la mission de l'Association.
(1) (2) (3) (4)
- 6) S'assure que le CA garde le cap sur les affaires essentielles et ne se perd pas dans des discussions triviales et hors d'ordre.
(1) (2) (3) (4)
- 7) Maintient une bonne relation de travail avec le PDG et prend soin de ne pas s'immiscer dans les affaires qui relèvent de sa compétence.
(1) (2) (3) (4)
- 8) Gère les conflits et les divergences de points de vue avec efficacité, tact et courtoisie.
(1) (2) (3) (4)
- 9) Représente bien l'Association auprès de ses membres et de ses publics.
(1) (2) (3) (4)
- 10) S'acquitte bien de ses responsabilités à l'égard des comités du CA.
(1) (2) (3) (4)

11) Fait preuve en tout temps de normes élevées d'intégrité et de professionnalisme.

(1) (2) (3) (4)

12) Fait preuve d'écoute, de diplomatie et de jugement dans ses interactions avec les autres.

(1) (2) (3) (4)

Commentaires :

Questionnaire pour l'évaluation de la réunion du CA

Sur une échelle de 1 à 4 (1 = totalement en désaccord et 4 = totalement en accord), veuillez vous prononcer sur les affirmations suivantes :

1) Nous avons eu suffisamment de temps pour traiter adéquatement chacun des points à l'ordre du jour.

(1) (2) (3) (4)

2) Les points à l'ordre du jour étaient pertinents et, pour la plupart, de nature stratégique.

(1) (2) (3) (4)

3) La documentation envoyée avant la réunion était claire, pertinente et utile.

(1) (2) (3) (4)

4) Les échanges ont été productifs et respectueux, les points de vue minoritaires étaient les bienvenus.

(1) (2) (3) (4)

5) Le temps de parole a été réparti équitablement.

(1) (2) (3) (4)

6) L'équipe de direction était bien préparée et a fourni un soutien adéquat au CA.

(1) (2) (3) (4)

7) Les rapports des comités, le cas échéant, étaient clairs et utiles.

(1) (2) (3) (4)

8) Le soutien électronique et audiovisuel, le cas échéant, était adéquat.

(1) (2) (3) (4)

Commentaires :